

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 29 janvier 1998

Présents : MM. Raymond ROSSI - Jean-Pierre BOULAY - Bernard TALON - Daniel KUNTZ - Yves OLIVIER - André MARCUZ - Maurice CHIRON - Michel GAIDOT - Daniel GENIER
Alain VEBREL

MM. Michel SAUVE - Morand DUBAIL

Excusés : MM. - Jackie DROUET - André MATHIEU - Maurice LEGUILLON

Absents : MM. - René BAZIN - Daniel CAVIN

Monsieur ROSSI ouvre la séance à 17 heures et trente minutes

1) Budget primitif 1998 :

- Monsieur SAUVE présente le budget et énumère les différents articles.

- Monsieur.ROSSI rappelle les objectifs et le fonctionnement d'un Système d'Information Géographique (SIG). Il indique que la mise en œuvre d'un tel système nécessitera la mise à disposition d'une personne chargée de ce dossier.

Le SIG devra fonctionner en collaboration avec les différents maîtres d'œuvre, notamment la ville de Belfort, le DAB, le Conseil Général, le SIE.

Monsieur ROSSI propose que le SIG soit présenté dans le détail à l'ensemble des membres du bureau et de manière plus général au comité. Il charge monsieur SAUVE d'organiser ces rencontres.

2) Règlement de voirie :

Monsieur.ROSSI présente les motifs qui justifieraient l'adoption d'un règlement de voirie.

Monsieur STANTINA, employé par le SIE pour étudier le règlement de voirie, présente ce document qui fait la synthèse des règlements de voirie appliqués par le Conseil Général et la ville de Belfort.

Après discussion il est décidé de présenter ce règlement de voirie à la réunion du comité du 16 février 1998.

Le projet de permission de voirie est présenté par monsieur SAUVE. Il est remis aux membres du bureau afin qu'ils puissent l'étudier et faire part de leurs remarques sous huit jours.

Ce projet sera également adressé pour avis aux autres partenaires. EDF, TELECOM, DAB, Conseil Général, DDE, DDA, FNCCR.

3) Bilan des travaux d'enfouissement :

Monsieur DUBAIL présente les dossiers de travaux déposés par les communes pour l'année 1998 (voir tableau en annexe).

Le bureau décide d'accorder l'article 8 à BESSONCOURT, DANJOUTIN, ETUEFFONT, URCEREY et VALDOIE.

4) Compte-rendu de l'Audit AEC

Un compte-rendu de l'Audit effectué par l'AEC est distribué aux membres du bureau.

5) Questions diverses

Adhésion au service de remplacement :

Le Président propose d'adhérer au service de remplacement du Centre de Gestion afin que le SIE puisse y faire appel chaque fois que nécessaire.

Le bureau accepte cette adhésion.

Remboursement de frais à l'Association des Maires :

L'Association des Maires, le Centre de Gestion et le Syndicat d'Electricité ont acheté en commun un cadeau d'une valeur de 2 200 F. pour le départ en retraite de Monsieur HUART, Directeur de EDF-GDF Services Franche-Comté Nord.

La facture ayant été réglée par l'Association des Maires, le Syndicat lui reversera sa quote-part.

Le Bureau autorise le Président à rembourser la participation du SIE de 734 F.

Modification du règlement intérieur

Monsieur SAUVE présente le projet d'avenant au règlement intérieur concernant le traitement des dossiers de travaux relatifs aux réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication.

Ce texte sera proposé au vote du comité lors de la réunion du 16 février 1998.

Après approbation du comité, il est prévu de diffuser cet avenant sur Intercom.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures.

Le Président,

Raymond ROSSI